

Délocaliser pour respirer

Par Philippe Martin

Libération, lundi 31 mai 2004

Empêcher les délocalisations est un leitmotiv de la campagne des européennes, à droite comme à gauche. Le débat est truffé de confusions, en premier lieu parce qu'il est présenté comme nouveau depuis l'élargissement à l'Est. Ce n'est en fait qu'une répétition à peine renouvelée de questions anciennes sur le commerce international. Dans le cas des délocalisations, une entreprise ferme un site ou une partie de sa production pour la réimplanter dans un autre pays. Il y a bien destruction d'emplois. Mais c'est aussi le cas lorsqu'une entreprise, sous le coup de la concurrence étrangère produisant à moindre coût, ferme, par exemple parce qu'elle ne peut pas se délocaliser à l'étranger. En termes d'emploi, le résultat est identique.

Les ordres de grandeur sont en outre ignorés. C'est ce qui permet par exemple au sénateur de droite Jean Arthuis de répéter, depuis dix ans, en se fondant sur des anecdotes et aucune analyse chiffrée, que les délocalisations sont responsables de l'augmentation du chômage. Si c'était le cas, comment expliquer qu'en France, les créations d'emplois (en particulier non qualifiés) soient sans précédent entre 1995 et 2000, alors que les délocalisations n'ont pas cessé pendant cette période?

Rendre les délocalisations responsables du chômage est un exercice facile, en particulier parce que les chiffres sont rares sur le sujet. Une étude récente de Dalia Marin (université de Munich) sur les entreprises allemandes qui ont relocalisé tout ou partie de leur production vers les pays de l'Est remet les pendules à l'heure. Elle a calculé le nombre d'emplois créés à l'étranger par les multinationales allemandes qui ont invoqué les différentiels de coûts salariaux pour se délocaliser.

Ce chiffre ne correspond pas au nombre d'emplois détruits à l'Ouest. En effet, la productivité du travail des filiales implantées à l'Est est d'environ 40 % du niveau de productivité de l'entreprise de l'Ouest. Dix emplois créés à l'Est dans ce cas remplacent et détruisent quatre emplois à l'Ouest. Elle obtient sur une période de plus de dix ans (1990-2001) un chiffre d'environ 90 000 emplois détruits. Si l'on ramenait ce chiffre à l'échelle de l'économie française, on obtiendrait environ 80 000 emplois détruits sur une période de dix ans. Or, chaque jour en France, environ 10 000 emplois sont détruits et créés. L'ordre de grandeur n'est simplement pas le même.

Pourquoi si peu ? D'abord parce que le différentiel de coût salarial explique peu les investissements à l'étranger. Nombre d'études montrent que ceux-ci sont principalement dus à la volonté des entreprises d'augmenter leurs parts de marché. Pour cela, produire localement dans des pays à fort potentiel de demande, donc riches et à salaires élevés, est la meilleure stratégie. 80 % des investissements directs étrangers se font dans les pays à hauts salaires. La France est aujourd'hui la principale destination de l'investissement direct étranger en Europe. Ces délocalisations à l'envers créent aussi des emplois. Cela ne veut pas dire que certains secteurs, pour lesquels les coûts salariaux sont une part importante des coûts totaux, ne sont pas attirés par les pays à bas salaires. Dans ce cas, on oublie souvent que les différentiels de salaires surestiment l'économie que fait une entreprise en se délocalisant dans les pays à bas salaires. C'est oublier que ces pays ont une productivité du travail beaucoup plus faible que la France, ce qui y augmente le véritable coût du travail.

Finalement, les délocalisations peuvent permettre de sauver des emplois en France. La raison est qu'une part des délocalisations vise à fragmenter les différents stades de production dans les pays où les coûts sont les plus faibles. En diminuant les coûts de l'entreprise, la délocalisation d'un stade de production peut donc permettre à la production du bien final de rester compétitive. Sans délocalisation d'une partie de son activité, l'entreprise fermerait et licencierait. Des études empiriques confirment qu'une augmentation de l'emploi des multinationales dans les pays émergents augmente aussi l'emploi et la production des multinationales dans les pays industrialisés.

On peut rétorquer que les emplois détruits et créés par les délocalisations (comme plus généralement par le commerce international et le progrès technique) ne sont pas les mêmes: ceux détruits sont non qualifiés, et ceux créés sont qualifiés. Dans ce cas, l'impact se ferait non sur le chômage mais sur les inégalités. L'argument est valide mais il plaide alors pour des mesures qui subventionnent l'emploi non qualifié, des mesures qui ont fait leurs preuves en France et ailleurs (en Suède par exemple), que ce soit par des baisses ciblées de cotisations sociales pour les entreprises ou une augmentation de la prime pour l'emploi pour les salariés. Le chômage en France n'a donc pas grand-chose à voir avec les délocalisations. Mais prendre les travailleurs des pays pauvres et les multinationales comme boucs émissaires est une tentation irrésistible. C'est bien plus facile que de s'attaquer au mauvais fonctionnement du marché de l'emploi.

Philippe Martin est professeur à Paris-I et chercheur au Centre d'enseignement de recherches et d'analyse socio-économiques (Ceras-CNRS).